

Veille stratégique pour les PME

Référence : Lafleur, C. « Veille technologique Le VigiPro-PME du CRIQ». *Le Devoir*, 21 octobre 2000.

Mots clés : veille; PME; concurrence.

Contexte :

Une société d'État désirant soutenir la compétitivité des secteurs industriels québécois a rendu disponible aux PME un service de veille stratégique.

Problème identifié :

Au début des années 2000, la veille stratégique n'était pas encore une approche très connue au Québec; pourtant, elle s'avérait un outil indispensable aux entreprises qui désiraient assurer leur croissance et leur compétitivité.

Causes du problème :

Dans bien des cas, les PME ne détenaient pas les ressources nécessaires pour, d'une part, implanter un processus de veille efficace et, d'autre part, soutenir des équipes en recherche et développement.

Objectifs à atteindre :

L'objectif de la société d'État était de mettre à la disposition des entreprises québécoises un moyen efficace de simplifier leur processus décisionnel de manière à ce qu'elles puissent obtenir les informations dont elles avaient besoin pour réagir rapidement et en connaissance de cause.

Solution envisagée :

La solution envisagée par l'organisme gouvernemental était de créer un service de veille stratégique s'adaptant spécifiquement aux besoins de chaque PME, peu importe son domaine d'activité. En fonction de l'entreprise, le processus de veille permettrait, entre autres choses, d'identifier les menaces provenant de la concurrence, de dénicher les occasions d'affaires, de connaître les dernières avancées dans le secteur d'activité et de bien cerner les besoins des différents marchés.

Mise en œuvre de la solution :

La société d'État proposait aux PME trois solutions distinctes : elle pouvait former leurs employés afin qu'ils puissent effectuer eux-mêmes le processus de veille; le processus de veille pouvait se faire conjointement avec l'organisme; ou encore, le processus de veille était complètement pris en charge par l'organisme gouvernemental. Dans les deux premiers cas, un service d'accompagnement était disponible lors de l'implantation du processus de veille et du logiciel qui le supportait. Le logiciel permettait d'informatiser les étapes du processus de veille, ce qui rendait l'information plus facile d'accès : chaque semaine, trois ou quatre informations stratégiques étaient accessibles aux décideurs sous forme de bulletin ou à partir de l'interface du logiciel.